

Leberbergisches Wochenblatt.

JOURNAL DU JURA, CANTON DE BERNE.

N.° 48.

XIII. Jahrgang. *XIII.me Année.*

Pruntrut. Samstag, 28. Novem. 1829. *Porrentruy*. Samedi, 28 Novemb. 1829.

Rußland.

Ein Schreiben aus Odessa vom 30. Oktober im östreichischen Beobachter meldet: „ Der wirkliche Staatsrath Butenieff, Sektionschef im Departement der auswärtigen Angelegenheiten, zu St. Petersburg, ist am 28. d. hier angekommen. Derselbe hat die Ratification des Friedenstraktats ins Hauptquartier zu überbringen, wo er sich sodann nach Constantinopel verfügen wird, um als Geschäftsträger zu fungiren. Hr. von Butenieff gedenkt ehester Tage zur See abzureisen. Graf Orloff, einer der Friedensunterhändler, verfügt sich zu gleicher Zeit in außerordentlicher Sendung nach Constantinopel. Sämmtliche Mitglieder der kaiserlich russischen Mission bey der hohen Pforte haben den Befehl erhalten, sich ungesäumt auf ihren Posten zu begeben. — Die als Kriegsgefangene hier befindlichen Paschas von Silistria und Ahioli und der Seraskier der Donau, sind im Begriffe, nach der Türkey zurück-

Russie.

Une lettre d'Odessa en date du 30 octobre, publiée par l'Observateur autrichien, contient ce qui suit: » Le conseiller d'Etat Butenieff, chef de section au département des relations étrangères à St. Pétersbourg, est arrivé ici le 28. Il est chargé de remettre au quartier-général la ratification du traité de paix, et de se rendre ensuite à Constantinople pour y faire les fonctions de chargé d'affaires. M. de Butenieff se propose de partir au premier jour. Le comte Orloff, l'un des négociateurs du traité de paix, se rend à Constantinople en même tems que lui, chargé d'une mission extraordinaire. Tous les membres de l'ambassade russe auprès de la Porte, ont reçu ordre de se rendre incessamment à leur poste. — Les pachas de Silistrie et d'Ahioli, et le Séraskier du Danube, qui se trouvent ici comme prisonniers de guerre, sont sur le point de partir

zukehren. Jussuf-Pascha von Varna ist Willens, zum Pascha von Aegypten, Mohammed-Ali, zu reisen, welcher ehemals in seines Vaters, des Pascha's von Seres, Diensten gestanden hat. — Leider ist am 27. d. die Pest neuerdings, und zwar diesesmal mitten in der Stadt, unter den Juden ausgebrochen. Auch in Sebastopol ist die Pest. Der General der Cavallerie Graf von Witt, ist vor einigen Tagen von einer wegen dieser Krankheit auf Befehl des Kaisers dahin unternommenen Commissionsreise zurückgekehrt. „

Aracacha.

Auszug einer Nachricht von dieser Pflanze; durch H. v. Candolle, Professor der Botanik in Genf.

Die Aracacha ist, nachdem was H. Vargas, ein ausgezeichneter Arzt in Caracas hierüber sagt, in den Provinzen von Santa-Fe und Caracas einheimisch; sie gehört zu der Familie der Doldentragenden Pflanzen, und die spanischen Colonisten haben ihr oft den Namen Apio beygelegt, wegen ihrer Aehnlichkeit mit dem Seleri. Aus der Krone ihrer Wurzel erheben sich mehrere Stengel und große Blätter mit hohlen Stielen und zahlreichen Einschnitten. Die Wurzel ist in mehrere dicke Aeste oder Nebenwurzeln getheilt welche, wenn der Boden günstig ist, die Stärke eines starken Kühhorns erlangen. Diese Wurzel wird wie die Kartoffeln zubereitet; sie ist von sehr angenehmem Geschmack, eher fest als mehlicht; und so zart daß sie sehr schnell gekocht ist; sie ist sehr leicht zu verdauen, und man empfiehlt sie zur Nahrung den Personen welche eine Krankheit überstanden haben oder an Magenschwäche leiden. Zerstossen macht diese Wurzel einen Bestandtheil einiger geistigen Getränke aus, die man als Magenstärkend betrachtet. In mehreren Gegenden Columbiens ist dieses Nahrungsmittel so allgemein verbreitet, wie in England die Kartoffeln.

Die Aracacha verlangt einen schwarzen, lockeren und tiefen Boden, welcher der Wurzel erlaubt sich auszudehnen. Um sie zu vermehren wird die Wurzel in Stücke geschnitten so daß an jedem Stück ein Auge oder Keim bleibt, und jedes Stück in ein

pour la Turquie. Jussuf-pacha de Varna est intentionné de se rendre auprès de Mehemed-Ali, pacha d'Egypte, qui avait été autrefois au service de son père, le pacha de Serès. — Le 27 de ce mois la peste a éclaté de nouveau dans notre ville, et malheureusement à son centre, parmi les juifs. La peste est aussi à Sébastopol. Le comte de Witt, général de cavalerie, est revenu il y a quelques jours d'un voyage qu'il y avait fait, chargé d'une mission de la part de l'empereur.

Aracacha.

Extrait d'une notice sur cette plante; par M. de Candolle, professeur de botanique à Genève.

L'aracacha, suivant M Vargas, médecin distingué de Caracas, est originaire des provinces de Santa-Fé et de Caracas; elle appartient à la famille des ombellifères, et les colons espagnols lui ont fréquemment donné le nom *d'apio* à cause de sa ressemblance avec l'ache ou le céleri. Le collet de sa racine donne naissance à quelques tiges et à des feuilles grandes, munies d'un pétiole creux et divisées en segments nombreux. Les racines sont divisées en plusieurs branches épaisses qui, lorsque le terrain leur est favorable, acquièrent la grossseur d'une forte corne de vache. Cette racine s'accommode comme les pommes-de-terre; elle est extrêmement agréable au goût, plutôt compacte que farineuse; elle est si délicate qu'elle exige très-peu de cuisson; sa digestion est facile et on en recommande l'emploi aux convalescens et aux personnes dont l'estomac est débile. Réduite en pulpe, cette racine entre dans la composition de quelques liqueurs fermentées que l'on regarde comme stomachiques. Dans plusieurs parties de la Colombie, l'emploi de cet aliment est aussi universel que celui des pommes-de-terre en Angleterre.

L'aracacha exige un terrain noir, meuble et profond, qui se prête au développement de sa racine. Pour la propager, on coupe la racine en pièces, de manière à laisser à chacune d'elles

besonderes Loch gepflanzt. Nach drey oder vier Monaten haben die Wurzeln eine hinlängliche Größe erreicht um in der Küche gebraucht zu werden; wenn man sie noch länger im Boden läßt, so gelangen sie zu einer ausserordentlichen Größe ohne von ihren gutem Geschmack zu verliehren. Ihre Farbe ist weiß, gelb oder purpurroth, aber alle diese Abarten sind von gleicher Qualität, man hält die für die besten welche zu Lipacon, einem Dorfe zehn Stunden nördlich von Santa-Fé de Bogota gezogen werden.

Gleich wie die Kartoffeln, gedeiht die Arracacha nicht in zu heissen Gegenden; sie treibt daselbst zu sehr in die Stengel und die Wurzeln sind geschmacklos. In gemässigten Ländern gedeiht sie besser, und am besten in den kältesten Gegenden von Columbia, wo die Hitze im Durchschnitt 58 bis 60 Fahrenheit (ungefähr 12° R. oder 15° centigr. beträgt) dort wird diese Wurzel bey weitem am größten und von ausgezeichnetem Wohlgeschmack, ein für Europa sehr wichtiger Umstand wo wir daher mit Grund hoffen können, dieses vertreffliche Gemüse naturalisirt zu sehen. Eine Wurzel welche im Vaterlande der Kartoffeln, denselben den Vorzug streitig machen kann, verdient alle unsre Aufmerksamkeit. Diese Naturalisation könnte für Spanien und Italien besonders wichtig werden, in deren wärmeren Gegenden wie man weis, die Kartoffeln weniger gut gerathen als in den kalten oder gemässigten Theilen von Europa.

(Der Beschluß folgt.)

Publikation.

Da zufolge §. 4. der Consumo Verordnung vom 24. Herbstmonat 1822, sowohl von dem ausländischen, als von dem schweizerischen und nicht mit behörigen Ursprungs-Certificaten versehenen und in den Canton Bern einzuführenden Getraide und Mehl aller Art, auf so lange ein Einfuhr Impost von btz. 20. per centner Markgewicht erhoben werden sollte, als auf dem Berner Markte der Mittelpreis von einem Mäß Kernen, in einem Durchschnitt von drey Monaten unter 20 btz. stuhnd, und nunmehr der Zeitpunkt eingetretten ist, wo dieser Mittelpreis auf 20 btz. und mehr zu stehen

un œil ou bourgeon, et on les plante dans autant de creux séparés. Après trois ou quatre mois de végétation, ces racines sont assez développées pour servir à l'usage de la cuisine; si on les laisse plus long-temps en terre, ces racines acquièrent une immense dimension sans rien perdre de leur saveur. La couleur en est blanche, jaune ou pourpre, mais toutes ces variétés sont de même qualité; la plus estimée est celle que l'on trouve à Lipacon, village à dix lieues au nord de Santa-Fé de Bogota.

Comme les pommes-de-terre, les aracachas ne peuvent vivre dans les lieux trop chauds; elles y poussent trop en tiges, et les racines deviennent insipides. Dans les pays tempérés elles réussissent mieux, et mieux encore dans les parties les plus froides de la Colombie, où la chaleur moyenne est de 58 à 60 degrés de Fahr. (environ 12° de R. ou 15° centigr.); c'est là que la racine prend le plus de dévelopement et acquiert la saveur la plus délicieuse, circonstance très-importante pour l'Europe où nous pouvons ainsi espérer de voir se naturaliser un jour ce légume précieux. Une racine qui, dans le pays natal de la pomme-de-terre, peut rivaliser avec elle, mérite toute notre attention. Cette naturalisation pourrait devenir spécialement importante pour l'Italie et l'Espagne, où l'on sait qu'au moins dans les parties chaudes, la pomme-de-terre réussit moins bien que dans les parties froides ou tempérées de l'Europe.

(*La fin au prochain numéro*).

Publication.

Le §. 4 de la loi du 24 septembre 1822 sur l'impôt de consommation, ayant établi un droit d'entrée de 20 batz par quintal, poids de marc, sur les grains et farines de toute espèce non Suisses, ou qui ne seraient pas accompagnés de certificats d'origine en règle, aussi longtems que le prix du boisseau de Berne d'épeautre égrugé en terme moyen pris sur les mercuriales du marché de Berne pendant l'espace de trois mois, se trouverait au dessous de 20 batz; et vu que dans ce moment ledit prix moyen se trouve à 20 batz et au dessus, LL. SS. de la commission des péages de la ville et Répu-

kommt, so haben MnHgh. der Zoll-Commission der Stadt und Republik Bern, aus erhaltenem höherm Auftrag und in Anwendung obigen Gesezes erkennt: Es solle von dato an, der Einfuhr Impost von 20 bz. per centner auf dem Getraide und Mehl aller Art nicht mehr erhoben werden, sondern die Einfuhr desselben, bis an die Entrichtung der gewöhnlichen Zollgebühren, unbeschränkt gestattet seyn. Welches andurch zur Kenntniß der Betreffenden angezeigt wird.

Bern, den 21. Wintermonat 1829.

Secretariat der Zoll-Commision.

Nachricht.

Nach einer von der Tit. Central-Polizey Direktion des Cantons ertheilten Erläuterung ist das Herumtreiben von Schweinen in den Dörfern zum Verkauf ohne Patent den Schweinhändlern verboten: nur der Besuch der Jahr- und Wochen Märkte bleibt ihnen ohne Patent, völlig frey.

Welches die Herren Mayer des Amts Delsberg in ihren Gemeinden öffentlich bekannt zu machen hiermit ersucht werden.

Delsberg, den 20. Wintermonat 1829.

Der Oberamtmann, Fischer.

Holz Steigerung in Saugern.

Den 7. Christmonat 1829 um 10 Uhr des Morgens wird zu Saugern unter günstigen Bedingnißen für die Ersteigerer verkauft werden:

1.° Durch die Gemeinde Saugern 300 Bernklafter Holzes in ihren Waldungen, en haut des Prés genannt.

2.° Durch H. Joseph Merrenat und Mithaften vom gedachten Saugern, 80 Bernklafter Holzes in den Waldungen grande Aige-dessus und Cerneux genannt.

Die Gebote zur Ausfuhr dieses Holzes in die andern Cantone der Schweiz werden angenommen werden, mit Vorbehalt jedoch das Steigerungsverbal UnHgh. des Finanz-Raths zur Genehmigung vorzulegen.

Delsberg, den 18. Wintermonat 1829.

Helg, Notar und Oberamts Schreib.

blique de Berne, par autorisation supérieure, et en application de la loi mentionnée ci-dessus ont statué:

Que dès à présent le droit d'entrée de 20 batz par quintal sur les grains et farines de toute espèce, cessera d'être perçu et qu'à l'exception des droits de péage ordinaires leur introduction sera permise sans aucune restriction; ce qui sera publié pour la connaissance des personnes qui y sont intéressées.

Berne, le 21 novembre 1829.

Secrétariat de la Commission des péages.

Avis.

Ensuite d'une explication donnée par Monsieur de Watteville, Directeur de la police centrale du Canton, les marchands de porcs ne peuvent sans être munis de patente aller de commune en commune pour y vendre leurs porcs; ce trafic n'est entièrement libre qu'aux foires et marchés des endroits où il en existe.

Messieurs les maires des communes du Bailliage de Delémont sont invités à faire publier le présent avis dans leurs communes.

Delémont le 20 novembre 1829.

Le Grand-Baillif, Signé Fischer.

Ventes de bois à Soihière.

Le 7 décembre 1829, à 10 heures du matin, il sera vendu à Soihière, sous des conditions favorables aux acheteurs:

1.° Par la commune de Soihière, 300 toises de Berne de bois dans les forêts en haut des prés.

2.° Par Fr.-Joseph Mertenat et consors dudit lieu, 80 toises de Berne de bois dans les forêts appellées grand Aige-dessus et Cerneux.

On pourra enchérir pour exporter dans d'autres cantons de la Suisse, moyennant soumettre la vente à l'approbation de LL. SS. du Conseil des finances.

Delémont, le 18 novembre 1829.

Helg, Notaire et Secrétaire-baillival.

Holz-Verkauf in Roggenburg.

Den 21. Christmonat 1829. um 9 Uhr des Morgens werden in Roggenburg und unter günstigen Bedingnissen für die Liebhaber versteigert werden:

1.° Durch die Gemeinde Roggenburg 250 Bernklafter, Buchenholz in ihrer Waldung unter der kleinen Asp genannt.

2.° Durch die Gemeinde Ederschwiller 200 Bernklafter Buchenholz in ihrer Waldung der Berg genannt.

Zur Ausfuhr in andere Cantone sowohl als auch nach Frankreich kann gebothen werden mit Vorbehalt jedoch das Steigerungs Verbal zur Genehmigung UnHgh. des Finanz Rathes vorzulegen.

Delsberg, den 21. Wintermonat 1829.

Helg, Notar und Oberamts Schreib.

Straßenbau Unternehmung über den Obern Hauenstein, in den Kantonen Solothurn und Basel.

Wer sich um die verdingsweise zu überlaßende Unternehmung der Erbauung einer neuen Kunststraße über den Obern Hauenstein, zu bewerben Willens ist, mag sich bis den 5. December d. J. bey einer der beiden Staats-Kanzleyen der Hohen Stände Solothurn oder Basel anmelden, woselbst von den festgesetzten Plänen, Vorschriften und nähern Bedingnißen Einsicht genommen werden kann.

Gegeben Basel, den 7. Nov. 1829.

Kanzley des Cantons Basel.

Vente de bois à Roggenbourg.

Le 21 décembre 1829, à neuf heures du matin, il sera vendu à Roggenbourg, sous des conditions favorables aux amateurs:

1.° Par la commune de Roggenbourg, 250 toises de hêtre, mesure de Berne, dans sa fôret dite *unter der kleinen Asp.*

2.° Par la commune d'Ederschwiller, 200 toises de hêtre, même mesure, dans sa forêt dite *der Berg.*

On pourra enchérir pour exporter dans d'autres cantons de la Suisse, ainsi que pour la France, moyennant soumettre la vente à l'approbation de LL. SS. du Conseil des finances.

Delémont, le 21 novembre 1829.

Helg, *Notaire et Secrétaire-baillival,*

Entreprise de la construction d'une nouvelle route, passant au Hauenstein supérieur, dans les Cantons de Soleure et Bâle.

Les personnes qui seraient intentionnées de se charger de l'entreprise d'une nouvelle chaussée passant au Hauenstein supérieur, peuvent se présenter d'ici au 5 décembre prochain, à l'une des Chancelleries d'Etat des cantons de Soleure ou de Bâle, pour y prendre communication des plans et instructions ainsi que du cahier des charges concernant cette entreprise.

Donné à Bâle, le 7 novembre 1829.

Chancellerie du Canton de Bâle.

AVIS.

Le public est prévenu qu'ensuite de délibération du conseil tutélaire de la commune de Courtedoux, en date du 14 novembre 1829, et à la requête du sieur Henri-Joseph Mailliat fils, charpentier audit lieu, agissant en qualité de conseil judiciaire de D.me Anne Marie Parole, née Bomberger sa belle-mère, demeurant audit lieu;

Il sera le Samedi 5 décembre prochain, à deux heures de relevée, à Courtedoux, en la maison ci-après désignée, procédé à la vente par adjudication publique de moitié d'une maison et dépendances, situés audit lieu: en la Combatte, section *A*, N.° 12 du cadastre, appartenant à ladite veuve et à l'épouse de son conseil judiciaire.

Porrentruy, le 24 novembre 1829.

Kohler, *Notaire de Bailliage.*

Pour completter la nouvelle organisation du plan d'enseigement au Gymnase de la ville de Bienne, il manque encore deux maîtres, dont l'un pour la langue allemande et l'autre pour le français; indépendamment de ces genres d'enseignement, ils devront être au fait de l'histoire et de la géographie ancienne et moderne; il est indispensable que le maître du français soit assez au fait de la langue allemande, pour qu'il puisse se faire comprendre aux élèves des premières classes; il en est de même pour le maître de l'allemand qui doit pareillement savoir s'expliquer en français.

Le maximum des leçons est fixé à 24 heures par semaine, et le traitement annuel à 1000 liv. suis. pour les deux places, sans autres émolumens.

MM. les aspirans devront se présenter, ou se faire annoncer par lettres affranchies au directeur du Gymnase, M. le ministre Apenzeller, avant le 25 décembre prechain, en lui remettant leurs certificats; l'examen étant fixé au 29 et 30 dudit mois, et l'entrée en fonction au 4 janvier de l'an prochain.

Bienne, le 11 novembre 1829.

Le Secrétaire du Gymnase.

A St. Imier, C. B., de Courtelary, a tout nouvellement établi un dépôt des meilleurs vins de Neuchatel de différentes années, à vendre en gros, le minimum de soixante pots et au-dessus, à de conditions favorables. S'adresser à Ferdinand Meyrat, père.

Getraidepreise des Kornmarkts in Bern, vom 17. November 1829.
Mittelpreis von einem Mäß

Kernen . . . 21 btz. 3⅘ rap.

Gerste . . . 7 btz. 5 rp. — 10 btz. 5 rp.
Haber der Mütt 60 „ 0 „ — 125 „ 0

Prix des grains au marché de Berne, du 17 novembre 1829.
Prix moyen du boisseau

Epeautre égrugé, 21 bz. 3⅘ rap.

Orge . . . . 7 bz. 5 rp. — 10 bz. 5 rp.
Avoine (le sac) 60 » 0 » — 125 0

Kornmark-Preis.
Pruntrut, den 26. November 1829.

	Mittel-Preis. Batz.	Rap.	Das Bern-Mäs. Batz.	Rap.
Kernen	19	—		
Mischelkorn	16	—		
Haber	5	—		
Gersten	13	—		
Paschi	8	—		
Wicken	10	—		
Erbsen	19	—		
Delsperg, den 25. November 1829.				
Kernen	20	5		
Roggen	13	—		
Gersten	12	—		
Erbsen	20	—		
Linsen	—	—		

PRIX DES GRAINS.
Porrentruy, du 26 novembre 1829.

	Prix moyen. Batz.	Rap.	La mesure de Berne. Batz.	Rap.
Epeautre égrugé	19	—		
Epeautre mélangé	16	—		
Avoine	5	—		
Orge	13	—		
Boige	8	—		
Vesces	10	—		
Pois	19	—		
Delémont, du 25 novembre 1829.				
Epeautre égrugé	20	5		
Seigle	13	—		
Orge	12	—		
Pois	20	—		
Lentilles	—	—		

Porrentruy. Pain blanc, la livre, 13 rap. Pain mi-blanc, 11 rap. Pain bis, 9 rap. Le bœuf, 21½ rap. Le veau, 23⅓ rap. Le mouton, 23 rap.

Delémont: Pain blanc, la livre, 14 rap. Pain mi-blanc, 12 rap. Pain bis, 10 rap. Le bœuf, la liv., 21 rap. Vache, 15 rap. Le veau, 17⅓ rap. Le mouton, 22⅔ rap.